

Communiqué de la Ville (23/06/10)

Du nouveau, Place Cassin

[23/06/2010]

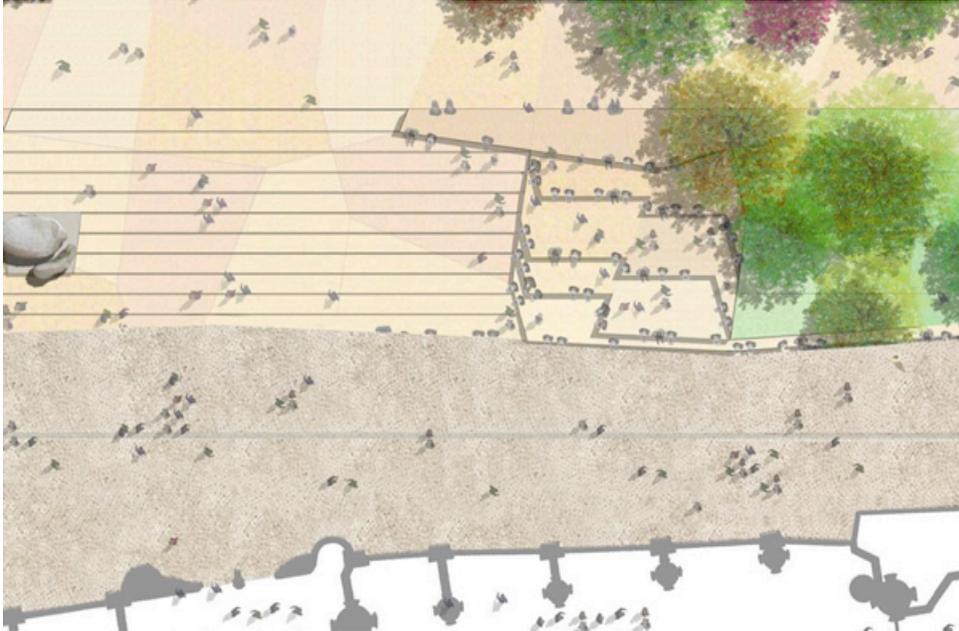
Lovée au pied de St-Eustache, la Place René Cassin est un lieu préservé que les Parisiens chérissent. Son effet d'agora et la sculpture d'Henri de Miller seront donc conservés, afin que l'état d'esprit et la forme actuels du lieu s'intègrent aux futurs Jardins des Halles.

Située au pied de l'Eglise Saint-Eustache, la Place René Cassin se trouve aujourd'hui au cœur du projet de **réaménagement du Quartier des Halles**. Le mercredi 16 juin 2010, une réunion de concertation animée par Fabienne Giboudeaux, adjointe chargée des espaces verts a permis de découvrir le futur visage de ce lieu chéri par les Parisiens. La Place René Cassin sera préservée dans sa forme d'origine et sa déclivité qui évoque un d'amphithéâtre à ciel ouvert, au centre duquel repose la sculpture d'Henri de Miller. La réserve du commissaire enquêteur dans son rapport d'enquête publique est totalement levée par ce projet.

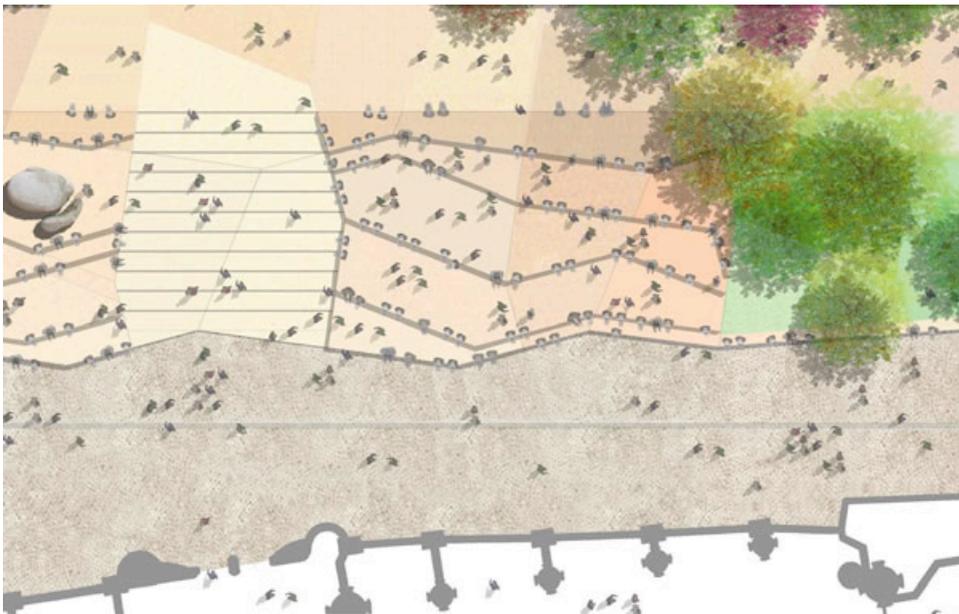


Ainsi, la future Place René Cassin perpétue les usages actuels grâce à un jeu

de gradins, préservant l'effet d'agora souhaité par tous, tout en recréant un espace protégé, avec des matériaux de meilleure qualité que la place actuelle, plus conformes à l'environnement et à la proximité de l'Eglise Sainte Eustache.



Place Cassin redessinée version 1, vue en plan



Place Cassin redessinée version 2, vue en plan

L'agence Seura a su faire évoluer son projet de jardin en parvenant à créer un espace convivial et moderne, devant la façade sud de Saint-Eustache, dans un amphithéâtre végétal qui offre un lieu de rencontre privilégié tout en ouvrant une perspective vers le jardin lui-même.
Pour en savoir plus, **[consultez le projet au format pdf](#)** .

http://www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page_id=9650&document_type_id=2&document_id=86445&portlet_id=23751